



Élections municipales et scolaires 2026

Avis de période de scrutin

Les greffières des villes de Midland et de Penetanguishene, et des cantons de Tay et de Tiny, annoncent par la présente que la **période de scrutin des élections municipales et scolaires 2026** aura lieu du **mardi 13 octobre 2026 au lundi 26 octobre 2026 à 20 h**.

Voici des renseignements supplémentaires sur le vote pour chacune des municipalités :

Ville de Midland :

Début du vote par Internet et par téléphone le mardi 13 octobre 2026 à 10 h.

Les électeurs recevront une lettre d'instructions des électeurs par la poste avant l'ouverture du vote.

Les électeurs peuvent obtenir de l'aide à l'hôtel de ville de Midland, 575, rue Dominion, Midland.

Renseignements : <https://www.midland.ca/your-government/mayor-council-committees/elections/>

Ville de Penetanguishene :

Début du vote par Internet et par téléphone le mardi 13 octobre 2026 à 10 h.

Bulletin de vote en personne – jour du scrutin seulement le lundi 26 octobre 2026 de 10 h à 20 h à l'École élémentaire James Keating.

Les électeurs recevront une lettre d'instructions des électeurs par la poste avant l'ouverture du vote.

Les électeurs peuvent obtenir de l'aide à l'hôtel de ville de Penetanguishene, 10, rue Robert Est, Penetanguishene du mardi 13 octobre 2026 au vendredi 23 octobre 2026.

Renseignements : <https://penetanguishene.ca/townhall/elections/>

Canton de Tay :

Début du vote par Internet et par téléphone le mardi 13 octobre 2026 à 10 h.

Les électeurs recevront une lettre d'instructions des électeurs par la poste avant l'ouverture du vote.

Les électeurs peuvent obtenir de l'aide à l'hôtel de ville du canton de Tay, 450, rue Park, Victoria Harbour et aux sites mobiles supplémentaires dans toute la communauté.

Renseignements : <https://tay.ca/municipal-government/elections/>

Canton de Tiny :

Début du vote par Internet et par téléphone le mardi 13 octobre 2026 à 10 h.

Les électeurs recevront une lettre d'instructions des électeurs par la poste avant l'ouverture du vote.

Les électeurs peuvent obtenir de l'aide à l'hôtel de ville du canton de Tiny au 130, chemin Balm Beach Ouest, Tiny.

Renseignements : <https://www.tiny.ca/election>

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la greffière de la municipalité.

Sherri Edgar, greffière
Ville de Midland
sedgar@midland.ca
705-526-4275
www.midland.ca

Kelly Cole, greffière
Ville de Penetanguishene
kcole@penetanguishene.ca
705-549-7453
www.penetanguishene.ca

Katelyn Johns, greffière
Canton de Tay
kjohns@tay.ca
705-534-7248
www.tay.ca

Tina Arbuckle, greffière
Canton de Tiny
tarbuckle@tiny.ca
705-526-4204
www.tiny.ca